FICHE-ACTION 2

Organiser des réunions publiques

• *Descriptif de l'action*

Les réunions publiques visent à informer et sensibiliser les habitants sur la présence du moustique-tigre, les risques sanitaires qu'il représente et les mesures de prévention à adopter.
Ces réunions permettent d'améliorer la compréhension et l'engagement des citoyens dans la lutte contre le moustique-tigre à l'échelle locale.

• *Objectifs recherchés*

- **Apporter des connaissances précises** sur le moustique tigre et les maladies qu'il peut transmettre.
- **Exposer en quoi la mobilisation sociale est fondamentale** dans la réduction de nuisance dûe aux moustiques-tigres.
- **Mettre en place des bonnes pratiques** pour limiter sa prolifération et encourager une action collective.
- **Impliquer** des citoyens et des acteurs locaux dans la mise en place de solutions adaptées.

• *Actions à déployer (avril à juin)*

- ☐ **Mise à disposition d'un lieu** adapté pour accueillir le public (salle municipale, centre associatif, etc).
- ☐ **Mise à diposition de support** (affiches, flyers, vidéos)...
- ☐ **Prévoir des intervenants spécialisés** (agents de santé, entomologistes, représentants d'associations).
- ☐ **Communiquer en amont** pour mobiliser le public (affiches, réseaux sociaux, annonces locales, écoles).

À savoir

- 97 % de la population de la région PACA est impactée par son implantation.
- 80 % des gîtes se trouvent en intradomiciliaires.